



# AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....

Responsable légal de(s) enfant(s).....

.....

En cas d'inscription à : L'accueil de loisirs périscolaire ou du restaurant scolaire

Autorise le responsable légal et animateurs de l'accueil et du restaurant scolaire à faire soigner mon /mes enfant(s) et à faire pratiquer toutes interventions d'urgence.

Conserver la fiche de renseignements avec toutes les données nécessaires à l'exécution des missions d'intérêt public \*

Autorise mon /mes enfant(s) à quitter SEUL l'accueil de loisirs ou du restaurant scolaire et à signer la feuille de présence. Préciser LE(S) JOUR(S) ET HEURE DE DEPART.....

.....

Note que mon enfant n'est plus sous la responsabilité de l'accueil de loisirs périscolaire ou du restaurant scolaire dès son départ.

Autorise mon /mes enfant(s) à apparaître sur les photographies prises par l'accueil ou du restaurant scolaire et donne l'autorisation à l'organisateur : Mairie d'Etoile sur Rhône et à ses représentants (animateurs, etc.) et du restaurant scolaire de publier ou diffuser des photographies prises de mon/mes enfant(s) dans le cadre d'activités ou d'évènements réalisés par l'accueil (Sous forme papier, informatique)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

\*Nous profitons de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données, RGPD, pour réaffirmer nos valeurs de transparence et d'usage responsable de donnée.

# RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Restaurant scolaire 04/75/60/62/80

GPS DE LA GARE 04/75/60/61/91

Afin de faciliter les démarches administratives, 1 seul dossier d'inscription pour l'accueil de loisirs périscolaire et le restaurant scolaire.

1/ inscription obligatoire à tous au restaurant scolaire

2/ selon vos besoins inscription à la périscolaire avec le dossier COMPLET

3/ Pour finaliser vos jours de présence pour le périscolaire, les permanences seront :

- Mardi 28 août de 10h à 12h30
- Mercredi 29 août de 10 h à 12h30
- Jeudi 30 août de 10h à 12h30

## Accueil de loisirs périscolaire

Mémo des pièces à fournir au dossier, pour chaque enfant.

- 1 Fiche inscription par enfant
- 2 photos d'identité pour les maternelles et 1 photo d'identité pour l'élémentaire
- En cas d'allergie ou de problèmes médicaux spécifiques, la photocopie du protocole d'accompagnement individuel (PAI).
- L'attestation d'assurance en cour de validité (responsabilité civile et individuelle accident).
- Photocopie de la décision de justice en cas de divorce.
- Pour les régimes CAF, SNCF, MSA, EDF ou autres, un document justifiant du quotient familial en cours de validité.